

**PROCÈS-VERBAL DE LA 210^E SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
TENUE EN MODE HYBRIDE
LE MARDI 30 SEPTEMBRE 2025, 9 H**

Adopté à la séance du 9 décembre 2025

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M^e Annie Beaudin
M^e Mériem Benammour
M^e Sonia Boisclair
M^{me} Manon Bonnier
M^e Sylvain Bourassa
M^e Julie Charbonneau
M^e Chantal Denommée
M^e Cassandra Louis
M^e Mélanie Marois
M^e Nicole Martineau
M^{me} Adriane Porcin
M. Pascal Roberge
M^e Patrick Simard

Sont absents : M^{me} Martine Bégin
M^e Jacques David
M. Jean Dionne
M^e Daniel Y. Lord
M. Stéphane Paquin

Sont aussi présentes : M^e Danie Daigle, adjointe à la présidence
M^{me} Roxan Blouin, analyste (en ligne)
M^{me} Caroline Boucher, adjointe administrative (en ligne)
M^e Stéphanie Tremblay, analyste (en ligne)

1. Ouverture de la séance

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue en mode présentiel au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 7.103, à Montréal, et par visioconférence.

La séance est ouverte à 9 h 11.

M. René Côté, président du Conseil de la justice administrative, constate la présence des membres du comité; il leur souhaite la bienvenue et les remercie.

Il souligne l'absence de M^{me} Martine Bégin, M^e Jacques David, M. Jean Dionne, M^e Daniel Y. Lord et M. Stéphane Paquin.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

M. René Côté suggère une modification à l'ordre du jour; le point 7, la présentation du Tribunal administratif du logement, suivra le point 3.

Sur la proposition de M^e Julie Charbonneau, l'ordre du jour de la séance du Conseil est adopté à l'unanimité, comme modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 25 juillet 2025

M^e Sonia Boisclair souligne qu'une erreur s'est glissée dans le procès-verbal de la séance du 17 juin 2025 au point 4.2 : la date devrait être 2025 et non 2024.

Sur la proposition de M^e Sonia Boisclair, le procès-verbal de la séance du 17 juin 2025 est adopté, comme modifié.

Sur la proposition de M^e Mériem Benammour, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juillet 2025 est adopté.

4. Suivi de la précédente séance

4.1. Rapport du groupe de travail sur le site internet

Le groupe de travail sur le site internet était composé de Mesdames Adriane Porcin et Manon Bonnier et s'est réuni à deux reprises.

Nous avons d'abord constaté que les pages les plus fréquentées permettaient de remplir un formulaire de plainte, mais que les pages qui expliquent ce qu'est une plainte ou ce qui constitue ou non un manquement déontologique sont peu fréquentées.

Afin de bien faire un suivi de nos interventions, il a été décidé de faire appel à l'entreprise qui héberge notre site internet afin d'avoir des outils pour suivre la fréquentation des différentes pages du site.

Les travaux de ce comité ont permis de constater, en comparant avec d'autres sites internet, que l'accès au formulaire de plainte pourrait être revu de façon à imposer la consultation préalable de certaines informations.

Le comité a demandé qu'une étude plus approfondie soit faite des sites internet comparables qui ont pour objectif de recueillir les plaintes du public à l'égard des juges d'autres organismes de professionnels, de policiers ou autres.

M^e Annie Beaudin va fournir une ressource en communications pour la poursuite des travaux.

4.2. Rapport du groupe de travail sur les règles de fonctionnement

Un groupe de travail composé de M. René Côté, M^e Sylvain Bourassa, M^e Julie Charbonneau, M^e Mélanie Marois et M^{me} Adriane Porcin est formé pour réviser les *Règles de régie interne* et les *Règles sur le traitement d'une plainte*.

Une seule séance de travail a eu lieu, à laquelle M^e Sylvain Bourassa n'a pu participer.

Leurs travaux ont mené aux sujets du point 8 portant sur les règles de fonctionnement.

5. Présentation du Tribunal administratif du logement

Pour des raisons techniques, ce point est finalement présenté après le suivi de la précédente séance du Conseil.

M^e Patrick Simard présente le Tribunal administratif du logement. Un document est fourni aux membres, lequel résume la présentation.

6. Rapport du président

6.1. Rapport annuel de gestion

Le rapport annuel de gestion a été transmis au cabinet du ministre pour son dépôt à l'Assemblée nationale, lequel devrait avoir lieu en octobre.

6.2. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2021 QCCJA 1408 – Ziyue Zhang et Ross Robins

L'audience a eu lieu le 29 septembre 2025. Le dossier est en délibéré. Ross Robins plaide essentiellement que la décision, tant sur le manquement que celle sur la sanction, est déraisonnable au motif que le comité d'enquête a omis de considérer les circonstances particulières soulevées par celui-ci : impact de la pandémie (détresse psychologique et problème d'adaptation aux technologies) et l'absence de préjudice pour la plaignante.

Le dossier est pris en délibéré.

6.3. Pourvoi en contrôle judiciaire dans les dossiers 2022 QCCJA 1664 et 2023 QCCJA 1721 – Rezak Ghellab, Mylène Martel et Jean Gauthier

Une audience est prévue les 8 et 9 octobre 2025.

6.4. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2023 QCCJA 1810 – Patrice Soh et Amélie Dion

Une demande de permission d'appel a été déposée. Elle sera présentée le 3 octobre 2025.

7. État et suivi des dossiers de plainte

7.1. Statistiques et tableaux de bord

Un tableau, en date du 1^{er} septembre 2025, faisant état des plaintes reçues pour chaque tribunal assujéti à la compétence du Conseil depuis le début de l'exercice financier, est remis aux membres; à cette date 101 plaintes sont déposées. Si la tendance se maintient, un total de 242 plaintes est anticipé pour l'année en cours.

On note une hausse du nombre de plaintes pour l'année 2025-2026, laquelle pourrait atteindre un record.

Des tableaux aussi en date du 1^{er} septembre, contenant des données relatives au traitement des dossiers d'enquête sont remis aux membres.

M^e Sonia Boisclair demande que le tableau des sanctions soit présenté par année.

7.2. Séance du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 2 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 8 juillet 2025 et dépôt des décisions

Le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance le 2 septembre 2025 et une séance extraordinaire le 8 juillet 2025.

Les décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes, rendues lors de ces séances, ont été transmises préalablement aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

Le Conseil prend acte du dépôt de ces décisions du comité, lequel juge manifestement non fondées les plaintes liées aux dossiers portant les numéros :

8 juillet : 1905, 1936, 1968;

2 septembre : 1854, 1955, 1963, 1973, 1982, 2002, 2003, 2004, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2015, 2016, 2019, 2020, 2022, 2024, 2028, 2029, 2030, 2031, 2033, 2037, 2038, 2042, 2043, 2048, 2077, 2078, 2149, 2160, 2169, 2177, 2204.

7.3. Enquêtes en cours

Trois enquêtes sont en cours :

- **2021 QCCJA 1410 — Chantal Perreault et Marie-Josée Corriveau**

M^e Sylvain Bourassa indique que le pourvoi en contrôle judiciaire est toujours en délibéré. Il n'y a donc aucun développement dans le dossier.

▪ **2023 QCCJA 1821 - Caroline Chalut et Gabriel Miron**

M^e Sylvain Bourassa mentionne qu'une offre de conciliation a été présentée et acceptée. Il était prévu que cet exercice soit basé sur un processus souple et qui s'inspirerait des dispositions de la *Loi sur la justice administrative* en la matière.

Un revirement est survenu; on refuse de procéder par conciliation et une demande préliminaire a été formulée quant à la compétence du Conseil. Le comité souhaite entendre les parties sur cette demande.

▪ **2024 QCCJA 1936 – Yang Luo et Robin-Martial Guay**

M^e Cassandre Louis indique qu'une rencontre préparatoire a eu lieu. La question de la compétence du comité en raison de la retraite du membre visée est soulevée dans ce dossier.

8. Règles de fonctionnement - À huis clos - documents confidentiels

Le Conseil décrète que les discussions sur ce point se tiennent à un huis clos au motif qu'il s'agit de débattre sur la base d'une opinion juridique.

9. Questions diverses

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

10. Calendrier

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

- Mardi, 9 décembre 2025;
- Mardi, 7 avril 2026;
- Mardi, 9 juin 2026;
- Mardi, 29 septembre 2026.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 50.

Le président du Conseil de la justice administrative,

M. René Côté